



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Port-Cartier se mobilise contre la fermeture de la Banque CIBC

Port-Cartier, le 25 janvier 2019 – Les organismes socio-économiques de la région de Port-Cartier se mobilisent contre la fermeture annoncée de leur Banque CIBC. La Chambre de commerce de Port-Cartier, la Ville de Port-Cartier et Développement économique Port-Cartier unissent leurs efforts afin que les dirigeants de la CIBC révisent leur décision. C'est avec stupéfaction et grande surprise que les clients et citoyens apprenaient la nouvelle de la fermeture de leur succursale, la semaine dernière.

Tous considèrent que cette fermeture de la succursale affaiblira l'écosystème économique de la municipalité. À cet effet, le maire de Port-Cartier, Alain Thibault soulignait que : «La disparition des services de la CIBC chez nous complexifiera la vie des gens ordinaires et de nos PME».

La Banque assure une diversification du tissu économique de notre milieu. «La CIBC a pignon sur rue à Port-Cartier depuis plus de 57 ans et est considérée à juste titre comme une institution de prestige. Nous avons besoin de ce service essentiel dans notre ville», tenait à spécifier Daniel Camiré, vice-président de Développement économique Port-Cartier.

Plusieurs milliers de clients seront touchés par cette décision de fermer. La vaste majorité de ces gens refuse la solution proposée de transférer leur compte à la succursale de Sept-Îles à 70 km de Port-Cartier. Cette solution facile, élaborée dans des bureaux de Montréal ou Toronto, ne colle pas à la réalité des régions du Canada et celle de Port-Cartier.

Jean-Marie Potvin, président de la Chambre de commerce de Port-Cartier, lançait un cri du cœur : «La Banque CIBC nous assure une diversification du tissu économique et social. Sa présence dans notre milieu reste indispensable pour les clients individuels et commerciaux. Nous demandons avec insistance aux dirigeants de la Banque de réévaluer leur décision».

Cette présente conférence de presse constitue une des premières étapes d'intervention du milieu. D'autres actions seront entreprises afin de sensibiliser les dirigeants de la CIBC.

Finalement, les organismes socio-économiques invitent les gens à déposer des plaintes officielles, tel que spécifié dans la lettre remise aux clients par la Banque.

- 30 -

Source :
Jean-Marie Potvin
Président
Chambre de commerce de Port-Cartier
418 960-4712